

Appel à Propositions de Recherche – 2018

Observatoire Hommes-Milieux International Nunavik

1 - CONTEXTE

L'OHMI Nunavik est le 8^{ième} du réseau des OHM et fait partie du dispositif DRIIHM (www.driihm.fr). Il a été conjointement créé par l'Institut Ecologie et Environnement du CNRS (INEE), le Centre d'études nordiques (CEN), le Service des ressources renouvelables, de l'environnement, du territoire et des parcs de l'Administration Régionale Kativik (ARK) et le Département du développement des ressources de la Société Makivik.

Le séminaire de lancement de l'OHMI a eu lieu à Québec les 20, 21 et 22 novembre 2013, accueilli par le CEN et l'INRS. (www.ohmi-nunavik.fr)

Le fait structurant de l'OHMI est le contexte climatique, écologique, économique, social et culturel du Bas-Arctique (nord du Québec) et la volonté des communautés résidentes de prendre en main la gestion de leurs ressources et le développement de leur territoire.

L'événement fondateur est lié aux impacts cumulatifs du changement global (climatique, économique, social) et en particulier suite au lancement d'un vaste programme de développement économique du Grand Nord. En effet, le Québec a lancé en mai 2011 un plan : *le Plan Nord* qui vise le développement économique du grand Nord (nord du 49^e parallèle) tout en favorisant une approche « intégrée et durable ». Des réflexions sont en cours entre les collectivités, les administrations publiques, les organisations et les industries pour que leurs efforts convergent vers la réalisation de solutions réalistes, qui satisferont les besoins des collectivités du Nord du Québec incluant le Nunavik.

Le Nunavik est le territoire du Québec au nord du 52^e parallèle. Il s'étend de la forêt boréale à la toundra désertique, une zone reconnue pour la présence de pergélisol. On y retrouve 14 communautés Inuit localisées le long des côtes de la Baie d'Hudson, du Détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava. Kuujuaq, est le lieu administratif qui se situe sur la rive ouest de la rivière Koksoak, au sud de la Baie d'Ungava. La population inuit est jeune, 40 % de la population a moins de vingt ans. Cet immense territoire inclut des parcs nationaux ouverts tant aux Inuits qu'aux visiteurs attirés par la Nature (www.nunavikparks.ca/fr/). Ces parcs sont des aires protégées de l'exploitation industrielle, dont le Parc national des Pingualuit, dont le nom provient du célèbre cratère formé par un impact météorique, contenant un lac aux eaux bleutées et exceptionnellement pures. Le plus récent est le Parc national de Tursujuk près de la Baie d'Hudson et du village d'Umiujaq. Le Nunavik est un territoire très riche en minerais ce qui attire plusieurs prospecteurs. On y retrouve la plus grande mine de nickel au Canada, la mine Raglan située à 90 km du village de Kangiqsujuaq. Le Nunavik compte un nombre infini de lacs, rivières et tourbières. Deux troupeaux de caribou migrateurs y habitent. Plusieurs pourvoires attirent chasseurs et pêcheurs du sud du Québec et de l'étranger.

Il est souhaité que les résultats de l'OHMI Nunavik, aussi appelé projet TUKISIK (signifiant comprendre ensemble) alimentent les stratégies d'avenir des communautés Inuit.

2 - LES PARTENAIRES DU NUNAVIK

Le Service des ressources renouvelables, de l'environnement, du territoire et des parcs de l'Administration Régionale Kativik (ARK) coordonne le développement durable du Nunavik et des programmes de recherche qui lui sont propres (par exemple, l'impact de la fonte du pergélisol sur les infrastructures communautaires, impacts des changements climatiques sur la sécurité publique, la qualité des glaces, et l'érosion des rives) et souhaite continuer à travailler dans une approche collaborative avec les académiques.

Le Centre de recherche du Nunavik a été fondé en 1978, initialement pour effectuer le suivi et la collecte de données liées au territoire et l'écologie de cette grande région du Nunavik. Le Centre de recherche du Nunavik est opéré par le Département du développement des ressources de la Société Makivik. Les recherches portent sur la qualité des ressources alimentaires du milieu, des études environnementales et sur la gestion de la faune. Le Centre de Recherche du Nunavik effectue ses propres études et offre son expertise sur une base contractuelle aux organisations impliquées au Nunavik. Les études sont effectuées avec la collaboration d'universités et de chercheurs gouvernementaux. Le Centre a aussi un service de cartographie/géomatique.

Pour plus d'informations, consulter <http://ohmi-nunavik.in2p3.fr/en>

3 - THEMES PRIVILEGIÉS EN 2018

L'OHMI Nunavik souhaite recevoir des propositions concernant les cinq (5) axes thématiques présentés ci-dessous. C'est sur la base des questions formulées et transmises par les communautés du Nunavik que des groupes de travail ont rédigé ces questions de recherche pour ce projet TUKISIK qui signifie comprendre ensemble.

L'APR 2018 est le 5^{ème} appel à projet de l'Observatoire Nunavik.

Les **cinq (5) axes thématiques** peuvent être combinés dans une même proposition ou traités individuellement. Les propositions attendues pourront compléter des études en cours de réalisation ou explorer d'autres pistes de travail s'insérant dans la mission de l'OHMI-Nunavik. Les projets pourront correspondre à des travaux de niveau master 2, à des opérations spécifiques menées dans le cadre d'une thèse doctorale ou d'un programme de recherche en cours ou exploratoire, ou encore à aider à la mise en place de projets intégrés ou de grande envergure. Nous encourageons vivement les candidats à impliquer des étudiants gradués dans leur proposition. Une attention particulière sera accordée aux propositions pluridisciplinaires, et aux sujets présentés par au moins deux équipes scientifiques, interdisciplinaires, regroupant des chercheurs canadiens et français travaillant en duo ou de concert

Ces premières propositions ont pour vocation d'illustrer, d'expérimenter, d'explorer plus avant la démarche de recherche collaborative, participative, qui est l'esprit dans lequel cet OHMI a été créé et de développer des projets plus ambitieux ultérieurement financés par d'autres sources de financement. Des études comparatives entre plusieurs communautés du **Nunavik** peuvent aussi être envisagées.

Les propositions concernant d'autres zones géographiques que le **Nunavik** ne sont pas éligibles à cet appel.

Axe 1 : Développement industriel, développement durable et sources d'énergie renouvelable

- Les énergies renouvelables (hydro, éolien, solaire) peuvent-elles remplacer les carburants fossiles pour la production d'électricité et le chauffage au Nunavik ?
- Sachant que les villages ne peuvent pas être reliés au réseau provincial d'électricité à cause de leur éloignement, quel(s) type(s) d'énergie renouvelable(s) seraient plus propices pour les villages nordiques (technologiquement faisable(s), rentable(s) et acceptable(s) par les communautés)? Ex: éoliennes, hydroliennes, énergie solaire, géothermie, biomasse forestière.
- Comment réduire la dépendance des énergies fossiles très dispendieuses en explorant des sources locales, des technologies alternatives et des énergies renouvelables adaptées au nord ?
- Comment réduire la consommation d'énergie, les pertes énergétiques et mettre en place des mesures d'efficacité énergétique ? Quelle stratégie ou plan énergétique envisagés détaillant les prévisions futures, les mesures pour réduire ou minimiser l'utilisation quotidienne d'énergie et améliorer le rendement des équipements installés ? Comment les infrastructures en place peuvent être optimisées ? Quelles sont les études coûts-bénéfices, les mesures d'efficacité énergétique et de conservation prioritaires au développement des énergies renouvelables ?
- Dans le domaine des énergies renouvelables, quelles technologies pouvez-vous adapter de l'étranger (des pays Scandinaves par exemple) au Nunavik pour la production d'électricité ou devons-nous créer de nouvelles technologies ? Quel type de système de distribution pourrait être proposé ?
- Quels sont les impacts socio-économiques et environnementaux de l'exploitation des ressources du Nunavik et de l'industrialisation (mines, hydroélectricité, pêche industrielle, tourisme) dans les communautés Inuit et les conséquences sur la santé des hommes et des écosystèmes ? (trafic aérien, trafic routier, trafic maritime, pollution, contaminations des eaux et du sol).
- Est-ce que le tourisme représente une solution pour le développement économique du Nunavik ? Quel type de tourisme est acceptable pour les communautés ? Comment promouvoir un tourisme vert, durable et équitable pour les communautés ? Comment développer une industrie touristique rentable, viable à long terme ?
- Quels sont les scénarios d'avenir pour minimiser les impacts négatifs et maximiser le développement durable dans un contexte d'industrialisation du grand nord québécois ?

Axe 2 : Sécurité et autosuffisance alimentaire

- Comment mettre au point un nouveau modèle d'approvisionnement local pour pallier les défis de la sécurité alimentaire nordique (disponibilité, qualité et coût des produits frais (fruits et légumes) ?
- Comment un projet de serre ou un projet de jardins communautaires ou un projet d'élevage domestique peut contribuer à la bonification de la sécurité alimentaire dans les villages du Nunavik ? Quelles retombées positives (sociales, économiques, environnementales) peut-on attendre d'un tel projet généré dans les communautés ?
- Quelles sont les répercussions des facteurs sociaux, environnementaux, économiques et culturels sur la sécurité alimentaire, et par conséquent sur la santé, des populations autochtones du Nunavik ?
- Quelles sont les lacunes actuelles de nos connaissances sur la sécurité alimentaire en tant que déterminant de la santé des populations autochtones du Nord, en particulier dans les domaines de la santé nutritionnelle et environnementale ?
- Quelles sont ces lacunes en ce qui concerne les aliments achetés dans des magasins et les aliments prélevés dans la nature ? Que sait-on sur la relation entre les aliments traditionnels et la sécurité alimentaire,

entre autres sur l'utilisation et l'importance des aliments traditionnels, les pratiques de récolte et les ressources qui les appuient, les systèmes de partage de nourriture, les systèmes de commercialisation, ainsi que leur contribution à la sécurité alimentaire chez les populations autochtones du Nord ? Quels sont les impacts des changements climatiques sur la qualité des aliments traditionnels ?

- Quels sont les moyens efficaces pour promouvoir la consommation d'aliments traditionnels (poissons, gibiers, petits fruits,..) en particulier chez les jeunes, tenant compte de l'éducation à la nutrition, du développement des compétences et des approches de transmission des connaissances (p. ex. communication intergénérationnelle, utilisation de technologies) ? Quelle valorisation culinaire et appropriation/intégration de saines habitudes alimentaires peut-on développer ?
- Quelle est la contribution des réseaux de savoir traditionnel des collectivités autochtones du Nord aux recherches sur la sécurité alimentaire ? Que peut-on apprendre des stratégies mises en œuvre dans d'autres contrées circumpolaires ?
- Quelles sont les approches adoptées à l'étranger pour développer des données scientifiques et des systèmes de connaissances destinés à soutenir les interventions visant à atténuer l'insécurité alimentaire chez les populations autochtones du Nord ?

Axe 3 : Santé et bien-être chez les Inuit et leurs liens avec l'environnement

- Comment comprendre l'état de santé des Inuit à travers des perspectives locales et une approche positive de la «santé» et du bien-être ?
- Quels sont les facteurs qui influencent la santé et le bien être des Inuit dans un réseau homme/chien/faune sauvage affecté par les changements globaux ?
- Quels liens existent-ils entre environnement et bien-être dans le contexte Inuit ? Est-il nécessaire et pertinent de parler de santé environnementale chez les Inuit ?
- Quelles sont les conditions pour créer un environnement favorable à la santé humaine et ainsi améliorer la qualité de vie dans les communautés Inuit ?

Axe 4 : Changements climatiques, risques naturels et vulnérabilités des utilisateurs des parcs du Nunavik, des lieux protégés et d'intérêts culturels

- Quels sont les risques naturels susceptibles de se présenter dans les parcs dus aux changements climatiques et à l'augmentation de la fréquentation des territoires protégés par les populations du sud et les Inuit ? Quels sont les facteurs de déclenchement des différents aléas ? Quel est la perception des risques par les usagers des parcs ?
- Quelle expertise développer et quelle information mobiliser pour mieux connaître les caractéristiques des risques naturels, les anticiper, s'y préparer ? Le but ultime est d'appréhender l'occurrence des avalanches, des coulées de débris, des glissements de terrain, etc. qui pourraient induire des conséquences désastreuses tant sur l'humain que sur la faune terrestre et aquatique.
- Que peuvent nous apprendre les archives sédimentaires des lacs et leurs proxys environnementaux, pour définir les situations de vulnérabilité passée face aux changements climatiques ?

Axe 5 : Savoirs traditionnels, patrimoine, échanges intergénérationnels et perception par les Inuit de leur territoire

- Dans quelle mesure la revitalisation de la transmission intergénérationnelle (transfert des savoirs traditionnels et de l'expertise locale aux plus jeunes générations) et des liens Jeunes-Aînés peut-elle être utile à l'élaboration de la réponse à certaines questions de recherche, à l'émergence et au développement de nouvelles connaissances et/ou de méthodologies ? Les échanges intergénérationnels peuvent-ils être un nouvel outil de recherche avec les communautés autochtones ?
- Pouvons-nous initier et créer des opportunités de rencontres intergénérationnelles où les jeunes deviennent des chercheurs sur certaines questions de recherche ? Les espaces protégés sont-ils le meilleur endroit pour créer ces opportunités ?
- Que représentent les espaces protégés, les parcs nationaux nouvellement créés, pour les populations Inuit ? Comment ces espaces sont-ils investis par les Inuit ? Du point de vue Inuit, quelle est la place des espaces protégés par rapport aux autres territoires ? Quelles sont les valeurs attribuées aux différents territoires ?
- Quel type de tourisme est acceptable pour les communautés dans les territoires protégés ? Comment promouvoir un tourisme vert, durable et équitable pour les communautés ? Comment développer une industrie touristique rentable, viable à long terme ?
- Comment l'intégration de matériel pédagogique en lien avec leur territoire et leur culture au cursus scolaire peut changer la perception des jeunes Inuit face aux sciences naturelles et à la Science en général ? Comment les sciences occidentales et les savoirs autochtones peuvent-ils participer à une meilleure connaissance de certains phénomènes ? Comment sensibiliser les jeunes à une démarche scientifique ?

4 - FINANCEMENT DES PROPOSITIONS

Le montant demandé ne devra pas dépasser 20 000 euros, le montant maximum à être accordé à un projet donné. Cette somme pourra servir à couvrir la totalité des coûts d'une proposition ou bien venir en complément d'autres sources de financement acquises ou en cours d'acquisition.

Les propositions seront examinées par le comité de direction de l'OHMI. La direction se réserve la possibilité de ne pas financer certains thèmes définis ci-dessus en cas d'absence de candidatures pertinentes.

Le Comité de Direction pourra proposer des regroupements de projets.

5 - PARTICULARITES DES DEMANDES

Les demandes financières devront impérativement préciser si des gratifications de stage pour les étudiants sont prévues.

Les demandes de petits équipements sont recevables.

Un financement d'APR peut être proposé en appui à une demande de post-doctorat (dans ce cas, indiquer si le projet se fera quand même en absence de succès à cette demande).

Pour des facilités de gestion, il est vivement conseillé aux proposant non membres d'unités liées au CNRS de se rapprocher d'une unité CNRS compatible. Dans le cas contraire, la mise en place des financements peut prendre plusieurs mois.

Les projets peuvent concerner soit uniquement l'OHM Nunavik, soit plusieurs OHMs dans le cadre du réseau des OHMs (ROHM). Dans ce dernier cas, il est demandé au porteur de projet de prendre contact avant soumission avec les directeurs de chacun des OHM concernés.

La présence de cofinancement est bien entendu encouragée. Dans le cas de projets à plusieurs organismes financeurs, il est demandé d'indiquer la répartition en faisant ressortir la part demandée à l'OHM.

6 - MODALITES DE PRESENTATION DES PROJETS

La soumission des projets se fait obligatoirement, en français ou en anglais, en ligne à l'adresse : <http://www.driihm.fr/>

Pour le détail de la procédure de soumission, se reporter au **paragraphe 2.2** du texte général ([Version française](#) / [Version anglaise](#)). Vous pouvez joindre lors de la saisie tous les documents que vous jugerez utiles.

Vous devez en informer au moins l'une des Co-Directrices ou l'un des référents de l'OHMI dont les coordonnées sont reportées ci-après.

7 - ENGAGEMENT DES LAUREATS DE L'APPEL A PROPOSITIONS DE RECHERCHE

Chaque lauréat s'engage à devenir membre et à signer la charte de l'OHM (<http://ohmi-nunavik.in2p3.fr/en>). Ce faisant, il reconnaît les objectifs de l'Observatoire et accepte les principes suivants

- Le projet sera présenté à la communauté OHM lors du séminaire annuel du Labex DRIIHM. Les résultats définitifs le seront lors de la journée de restitution annuelle de l'OHMI Nunavik et l'étude fera parallèlement l'objet d'un rapport écrit remis avant la soumission d'une nouvelle demande d'APR.

- Les résultats du projet feront l'objet d'un document écrit et/ou visuel (DVD) à caractère didactique à destination des communautés du Nunavik, de la Société Makivik et de l'ARK, traduit en anglais et inuktitut.

Les lauréats s'engagent à publier le plus rapidement possible chaque année leurs résultats dans des revues à comité de lecture international. Des nouvelles soumissions de projets d'équipe de recherche n'ayant pas publié dans les 2 années suivant l'obtention d'un financement par l'OHMI Nunavik ne seront pas éligibles.

Les données produites dans le cadre de l'étude devront faire l'objet d'une description (métadonnées) et auront vocation à être versées au système d'information de l'Observatoire Hommes-Milieus, après valorisation par leur auteur.

Si l'étude conduit à soumettre une publication, la mention de l'OHMI « Nunavik » et du Labex DRIIHM devront apparaître dans les remerciements de ladite publication. Le logo DRIIHM devra apparaître sur les documents de communication.

Dans le cas d'un projet impliquant un étudiant, la restitution écrite devra correspondre au rapport de l'étudiant ainsi qu'à la synthèse rédigée par le porteur de l'étude, accompagnée des données rassemblées dans le cadre du travail.

8 - CALENDRIER

Limite de soumission des dossiers (APR et post-doc) : 30 novembre 2017 (Minuit heure de Paris)

Résultats des APR OHM : 8 janvier 2018

Résultats des AP InterOHM et Postdoctoraux : février 2018

Date prévisionnelle de restitution : Novembre 2018

CONTACTS

Sylvie BLANGY

Co-Directrice (France) de l'OHMI Nunavik

CEFE (UMR 5175), Montpellier

Mail : sylvie.blangy@cefe.cnrs.fr

Monique BERNIER

Co-Directrice (Canada) de l'OHMI Nunavik

INRS, ETE, Québec

Mail : monique.bernier@ete.inrs.ca